

L'ORGANISATION DE LA FSCF

UNE STRUCTURATION DÉCENTRALISÉE

La Fédération Sportive et Culturelle de France présente **une structuration décentralisée composée de 12 comités régionaux, des structures départementales et inter-départementales** représentant 80 départements et 5 territoires d'outre-mer et près de 1 400 associations.

ORGANISATION FÉDÉRALE

Organe
Représentant
Rôle



GOVERNANCE

La fédération a procédé à la mise en conformité de ses statuts avec les exigences de la loi sport du 2 mars 2022 lors des assemblées générales extraordinaires de novembre 2022 et 2023.

RÔLES ET MISSIONS DES STRUCTURES TERRITORIALES

STRUCTURES TERRITORIALES

Par délégation, les comités départementaux et régionaux ont pour mission de :

- Mettre en œuvre la politique fédérale sur leurs territoires respectifs.
- Organiser les compétitions et les rencontres de leur ressort et attribuer les titres correspondants.
- Délivrer des licences aux pratiquants des associations de leur territoire.
- Développer les activités en incitant à la création de nouvelles associations et à l'accueil de nouveaux publics.
- Contribuer à la formation des techniciens, juges, jurés et arbitres et délivrer les diplômes fédéraux correspondants.
- Faire le lien entre les associations et la gouvernance nationale.

LES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS PARTICIPENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

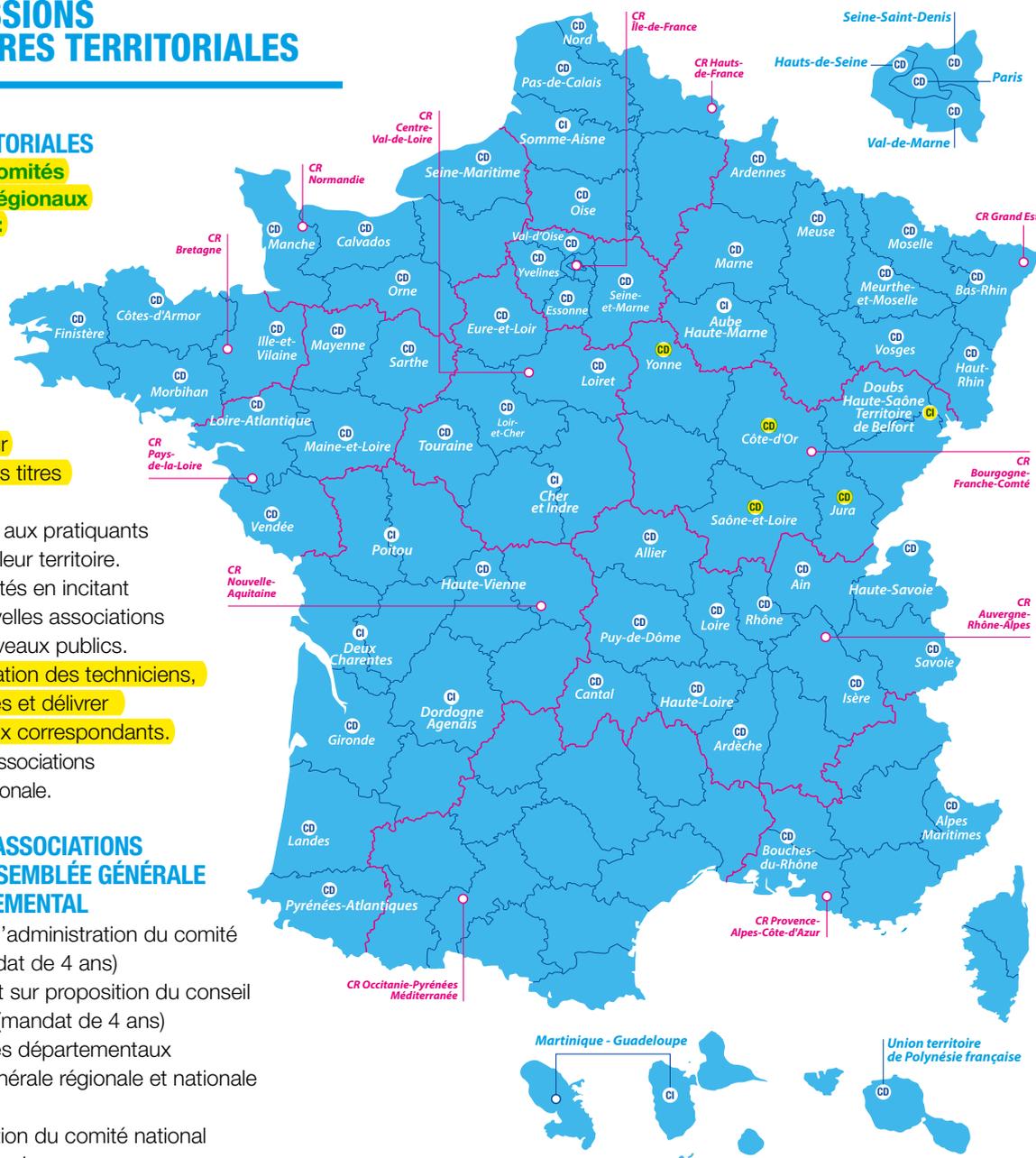
- Élection du conseil d'administration du comité départemental (mandat de 4 ans)
- Élection du président sur proposition du conseil d'administration élu (mandat de 4 ans)
- Élection des délégués départementaux pour l'assemblée générale régionale et nationale (mandat d'un an)
- Participation à l'élection du comité national et du président national

LES PRÉSIDENTS DE COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX, ET LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX PARTICIPENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

- Élection du comité directeur
- Élection du président général sur proposition du comité directeur
- Participation à l'élection du comité national et du Président national

LES PRÉSIDENTS DE COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX PARTICIPENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

- Élection du conseil d'administration du comité régional (mandat de 4 ans)
- Élection du président du comité régional sur proposition du conseil d'administration élu (mandat de 4 ans)
- Élection des délégués régionaux pour les assemblées générales nationales (mandat d'un an)



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	
TYPES D'ACTION	EXEMPLES
Actions en faveur des personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> › Accueil des personnes en situation de handicap et mise en œuvre du dispositif Auxiliaire de Vie Associative, › Mise en place de créneaux de pratique mixte handi-valide, › Acquérir du matériel d'inclusion. <p>Les associations qui bénéficient d'une subvention sur cette thématique doivent impérativement s'inscrire et recenser leurs activités dans le Handiguide des Sports.</p>
Activités émergentes et digitalisation des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> › Proposer des dispositifs territoriaux favorisant la pratique comme ELI, LILO Sports, Anim', › Digitalisation des pratiques sportives, via l'utilisation de casques VR (ex : PingVR), de mur interactif, de console de jeux avec exergame, etc., mise en place de séances hybrides : activités sportives et activités virtuelles.
Renforcement de l'écosystème de l'association	<ul style="list-style-type: none"> › Créer de nouvelles sections d'activités, › Renforcer les relations locales et la parité, › Recruter de nouveaux publics.
Multiactivité et éveil de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> › Proposer des cycles d'activités variées, › Journées éveil de l'enfant, › Création de sections multiactivité (d'éveil de l'enfant et pour les plus de 6 ans).
Pratiques ouvertes à tous les publics, notamment les plus éloignés de la pratique physique	<ul style="list-style-type: none"> › Séjours vacances sportifs, <i>2h de sport au collège</i>, › 30 minutes d'activité quotidienne, › Pratique intergénérationnelle.

STRUCTURATION DU TERRITOIRE	
TYPES D'ACTION	EXEMPLES
Structuration du territoire et accroissement de l'offre fédérale	<ul style="list-style-type: none"> › Réaliser un diagnostic territorial et élaborer un plan de développement régional, › Mobiliser les structures territoriales pour dynamiser les relations locales, › Mobiliser de nouvelles ressources humaines en garantissant la parité, › Impliquer les commissions territoriales d'activité dans des projets communs et transversaux, › Créer ou renforcer le fonctionnement d'une Équipe technique régionale ou départementale, › Encourager la création de sections d'activité et de nouvelles associations, › Favoriser l'affiliation de nouvelles associations et l'adhésion de nouveaux licenciés.